

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2008

PREAMBULE

La Commission de gestion (ci-après CG), composée de Mesdames Marina de Watteville et Véronique Rodondi et Messieurs Enrico Monsutti, Président, Michel Ostertag et Pascal Schwegler, s'est réunie 9 fois entre le 20 avril et le 25 mai 2009, y compris la séance de présentation du Rapport de gestion et des Comptes communaux 2008 du 20 avril et celle du 4 mai consacrée aux «Questions orales», en présence de la Municipalité et de la Commission des finances.

La visite traditionnelle de la Commune s'est déroulée le 13 mai en fin de journée. A cette occasion, la CG a pu constater sur place, et conformément aux désirs qu'elle avait exprimés, les objets suivants:

Visite du chantier de l'Espace Cancoires

Lors de notre déplacement en direction du chantier de l'Espace Cancoires, la CG a fait halte au Collège et a pu constater que les classes, encore en chantier lors de notre visite de l'année dernière, étaient maintenant opérationnelles.

Après avoir été dûment équipé du couvre-chef réglementaire garantissant notre sécurité, la CG a apprécié la visite commentée du chantier et de la disposition des futurs locaux. Elle se réjouit de découvrir le résultat final. La CG a été agréablement surprise de l'environnement phonique malgré l'absence des vitrages et autres futures isolations.

Visite du quartier Cita-Pralets-Plan-Converney

Deux groupes menés par M. le Syndic, passant par la route de Converney, et par M. Grand, passant par le chemin des Pralets, se sont retrouvés devant la barrière récemment installée. La CG a constaté que deux accès sur trois restent possibles pour les habitants du quartier.

Dans un deuxième temps, la CG a tenu à examiner, parmi les dossiers particuliers traités par la Municipalité en 2008, ceux traitant de :

- **La Cita**
- **Garderie-nurserie de l'Espace Cancoires**

EXAMEN DE DEUX DOSSIERS PARTICULIERS TRAITES PAR LA MUNICIPALITE

I. LA CITA

Depuis la fermeture de la route de Converney par la Commune de Lutry, les problèmes de trafic des pendulaires et du transit se sont multipliés sur le tronçon étroit de la rue de la Cita.

En plus de vingt ans, la Municipalité a essayé par divers moyens de résoudre ces problèmes lancinants notamment en :

- effectuant un comptage des véhicules
- engageant des experts

ainsi que par :

- un essai de fermeture
- une mise en sens unique
- une interdiction de tourner à gauche au bas de la route des Pralets
- de fréquents contrôles policiers.

Les Municipalités de Belmont et de Lutry ont décidé d'un commun accord le 15 septembre 2008 de fermer la route de la Cita.

Le 2 octobre 2008, une communication de la Municipalité informe le Conseil communal de la prochaine fermeture de la route de la Cita.

Nous pouvons à ce stade regretter que la Municipalité, par l'absence de toute information à l'ensemble de la population avant la future pose de la barrière, prête ainsi le flan à d'éventuelles critiques justifiées.

Malgré cela, force est de constater que, en plus de vingt ans, après toutes ces tentatives, une décision devait être prise. Elle le fût, tout en sachant qu'elle ne pourrait jamais contenter l'ensemble de la population.

2. GARDERIE-NURSERIE DE L'ESPACE CANCOIRES

Après étude du dossier relatif à la garderie-nurserie de l'Espace Cancoires, la CG relève que le suivi, en particulier l'échange d'informations avec Mme Rusconi, n'appelle pas de remarque particulière à ce stade compte tenu du fait que cette dernière a été régulièrement informée de façon transparente de l'évolution dudit dossier.

1. ADMINISTRATION GENERALE - PERSONNEL – TL – DELEGUE AUX AFFAIRES LAUSANNE REGION – PPP (PCI, POLICE, POMPIERS)

Administration générale

La réorganisation du secrétariat et du greffe municipal est tout à fait satisfaisante et optimale. La possibilité d'une réciprocité des tâches a été mise en place et semble fonctionner à satisfaction.

Service et gestion du personnel

La CG constate que la Commune de Belmont montre toujours un réel intérêt pour l'avenir de ses jeunes. En effet, notre administration communale compte à ce jour trois apprentis. Dans son rapport précédent, la Municipalité nous avait fait part de son intention d'offrir des stages aux JAD (Jeunes Adultes en Difficulté). La bonne volonté ne suffit apparemment pas pour organiser et mettre sur pied ces stages. La Commune de Belmont a en effet attendu plus d'une année pour obtenir une réponse de la part de l'Entreprise Sociale d'Insertion de l'OSEO-Vaud, qui transmettait des excuses quant au manque de suivi, espérant malgré tout ne pas avoir hypothéqué de futurs stages. La CG invite dès lors la Municipalité à persévérer dans la voie choisie.

Les fortes chutes de neige ont entraîné une augmentation des heures supplémentaires.

Force est de constater que la quantité de travail augmente et se traduit année après année par une augmentation du solde des heures supplémentaires. Le personnel n'ayant matériellement pas le temps de récupérer ces heures, la CG s'interroge quant à la pertinence pour la Municipalité d'initier une réflexion sur l'éventuel engagement d'un(e) collaborateur(trice) supplémentaire, pour un coût financier marginal considérant le paiement de ces heures supplémentaires au taux de 125%.

2. FINANCES - DOMAINES - BATIMENTS COMMUNAUX - FORETS – VIGNES

Domaines

Les Bas-Monts, semblent être « toujours sous contrôle » suite toutefois à une nouvelle dépense « urgente et imprévisible » de quelque CHF 32'000.-.

Bâtiment de l'Auberge communale

La CG est heureuse de constater que l'installation du nouveau mode de chauffage ne suscite aucune critique. La CG encourage la Municipalité à avancer diligemment avec la rénovation de l'immeuble.

Vignes

La CG a tout particulièrement apprécié les nouvelles étiquettes qui orneront désormais le vin de notre commune et se réjouit d'ores et déjà d'en déguster les premières bouteilles de Belmonoir.

3. ECOLES – ŒUVRES SOCIALES – AFFAIRES CULTURELLES

LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants)

La CG félicite la Municipalité qui a su prendre le train en marche puisque tôt ou tard les communes devront faire bénéficier leur population d'un service de garderies compétentes.

Soyons attentifs au fait que, dans quelques années, les communes qui n'auront pas adhéré à un réseau seront contraintes de payer pour les structures voisines existantes tout en ne bénéficiant par ailleurs pas de garderies publiques situées sur leur territoire communal.

L'intégration des structures privées dans un réseau ne va pas sans heurt, les critères imposés pour sa mise en place étant élevés. Ces derniers provoquent malheureusement quelques contraintes, mais garantissent un service de qualité pour nos enfants qui seront de plus en plus nombreux à les utiliser.

Réfectoire du Collège

Nous pouvons saluer la mise en service du réfectoire qui assure l'accueil des enfants et leur sert des repas de qualité pour une somme correcte. Cette solution attendue depuis de nombreuses années et moins onéreuse que l'UAPE mérite le plus grand succès. L'affluence le prouve et permet de faire bénéficier de ce service un plus grand nombre de familles.

Transport scolaire

La CG remercie la Municipalité pour ses explications claires et précises concernant le ramassage et les transports scolaires dans sa nouvelle brochure « Belmont-sur-Lausanne 2009-2011 » sous la rubrique « service à la population ».

Activités locales

La CG regrette que, lors de la fête de Noël du Collège, la symbolique religieuse ne semble plus avoir cours. Ce moment privilégié de l'année, qui permet de rassembler tant d'enfants et de parents, est justement un moyen de faire ressentir à tous, grands et petits, quelle que soit l'appartenance religieuse, la magie de Noël face à la frénésie de consommation matérialiste environnante.

4. SERVICES INDUSTRIELS - TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

La CG se plaît à relever que diverses campagnes de contrôle ont été effectuées par les Services Industriels. Ces campagnes ont eu pour objet les candélabres, le réseau d'eau et les compteurs électriques. S'agissant des installations électriques intérieures qui sont sous l'entière responsabilité des propriétaires des immeubles, il est effarant de constater que plus de 90 % de ces installations électriques ne sont pas conformes ! Cela étant, la CG encourage vivement la Municipalité à poursuivre ces campagnes de contrôle, qui ont démontré leur raison d'être, et à appliquer une politique active de sécurité au travail.

La CG relève que le taux de recyclage des déchets dans notre commune a baissé de 49 % en 2007 à 45 % en 2008. Pour prévenir un retour des mauvaises habitudes de notre population et l'inciter au contraire à en avoir de bonnes, la CG invite la Municipalité à persévérer dans sa politique favorisant le tri des déchets, en particulier par la création d'Ecopoints, et salue favorablement sa décision de se doter d'un futur plan communal de gestion des déchets. Les frais d'élimination des déchets étant toujours plus élevés, la CG suggère à la Municipalité d'essayer de les limiter le plus possible, par exemple en envisageant de renoncer au ramassage du papier au bord des routes tout en continuant d'équiper les Ecopoints de bennes destinées à la collecte du papier et du carton.

5. AMENAGEMENT ET GESTION DU TERRITOIRE (POLICE DES CONSTRUCTIONS ET URBANISME) – TEMPLES & CULTES

Police des constructions

La CG prend acte de la situation toujours en vigueur en ce qui concerne les octrois de permis et soutient la Municipalité dans son effort de rattrapage.

Service de contrôle des citernes

Suite à l'abrogation de l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux contre les liquides pouvant les polluer, seules les installations de moyenne grandeur et situées dans les secteurs de protection particulièrement menacés sont encore soumises aux contrôles obligatoires. La CG enjoint la Municipalité à rester attentive pour prévenir les débordements pouvant malgré tout intervenir dans des installations sous la responsabilité du détenteur, seul responsable désormais de l'entretien général de la citerne.

PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges)

Il convient de relever que, suite à la fourniture d'un rapport complémentaire fourni dans le courant du 1er semestre 2008 ainsi qu'une bonne « réception » par les services fédéraux, c'est une subvention à hauteur d'environ 40% qui est accordée pour la première tranche concernant les axes forts des transports publics.

Concerts spirituels de Belmont-Prieuré successeur des Concerts de Belmont

Les 4 concerts proposés en 2008 ont ravi les oreilles des mélomanes. La CG, toujours sensible à la magie de la musique, soutiendra la Municipalité dans toute entreprise destinée, dans la mesure du raisonnable, à promouvoir ce genre d'activité permettant à tout un chacun de se retrouver et fraterniser par-dessus toute barrière quelle qu'elle fût.

CONCLUSIONS ET DECHARGE

La CG, unanime, remercie la Municipalité de la disponibilité dont elle a fait preuve et la félicite pour la présentation claire et complète des très nombreuses tâches et activités exécutées au cours de l'exercice 2008.

La CG vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le Rapport de Gestion et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année 2008.

Belmont-sur-Lausanne, le 25 mai 2009

Pour la Commission de Gestion :

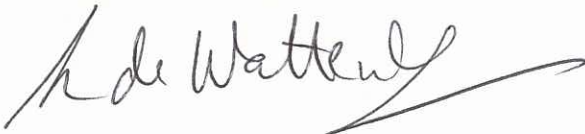


Enrico Monsutti, Président



Véronique Rodondi

Marina de Watteville



Pascal Schwegler



Michel J. Ostertag